

Le vendredi dix juillet deux mille vingt, à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de La Chapelle Gonaguet (Dordogne – 24), dûment convoqués le 3 juillet 2020, par courriel, par le Maire sortant Franck MOISSAT, se sont réunis en session ordinaire, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT), au foyer rural (dérogation octroyée dans le cadre du dispositif sanitaire - Covid 19), sous la présidence de M. Franck MOISSAT, Maire.

**Nombre de Conseillers :**

|                      |           |                          |                                                                                                                                                                                             |
|----------------------|-----------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>En exercice :</b> | <b>15</b> | <b>Présents :</b>        | Franck MOISSAT, Nadine COURNIAC, Loïc CAILLAUD, Eric MOSCAVIT                                                                                                                               |
| <b>Présents :</b>    | <b>9</b>  |                          | Francis FIRMIN, Jean-Claude CELLIER, Alain BUISSON, Maryline LEURS                                                                                                                          |
| <b>Votants :</b>     | <b>13</b> |                          | DUROUSSEAUD, Jessica SEUVE.                                                                                                                                                                 |
| <b>Pouvoirs :</b>    | <b>4</b>  | <b>Absents excusés :</b> | Laetitia MARIE, Philippe JOLY, Estelle LACOTTE, Aude PULO, Myriam SANDERS, Denis TESTUT.                                                                                                    |
|                      |           | <b>Pouvoir :</b>         | Laetitia MARIE a donné pouvoir à Franck MOISSAT, Philippe JOLY a donné pouvoir à Alain BUISSON, Estelle LACOTTE a donné pouvoir à Jessica SEUVE, Aude PULO a donné pouvoir à Loïc CAILLAUD. |

Madame Nadine COURNIAC a été élue secrétaire.

**Heure début de séance : 20h00**

**1. Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Sous la présidence du Maire, des deux conseillers les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes des membres présents, il a été procédé à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Une seule liste de candidats ayant été déposée, comprenant 3 délégués titulaires et 3 suppléants, Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après dès le premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 13

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu : treize (13) voix et ont été proclamé élus, les élus suivants :

Titulaires :

- Franck MOISSAT, titulaire,
- Laëtitia MARIE, titulaire,
- Eric MOSCAVIT, titulaire.

Suppléants :

- Myriam SANDERS, suppléante,
- Philippe JOLY, suppléant,
- Maryline LEURS DUROUSSEAUD, suppléante.

**Fin du Conseil Municipal à 20h41**